



Saviez-vous que ?

LE GRAND DÉRANGEMENT

Fondée en **1604**, la colonie acadienne se situe géographiquement dans une position délicate, entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre.

Devant l'importance que prend la forteresse de Louisbourg et par crainte de voir les Acadiens s'allier aux Français, le nouveau lieutenant-gouverneur anglais Charles Lawrence décide, le **28 juillet 1755** de déporter massivement les Acadiens. L'ordre de déportation sera lu officiellement (en anglais) à Grand-Pré, le 5 septembre 1755.

À travers l'Acadie, on sépare les familles, on brûle des villages, on détruit les récoltes et on exproprie les colons. De 1755 à 1763, quelque 12,000 personnes seront forcées à l'exil vers plusieurs états américains, la France ou l'Angleterre. C'est l'époque du «Grand Dérangement».

Beaucoup de familles réussissent toutefois à s'enfuir vers le territoire québécois, comme les LeBlanc, les Landry, les Comeau, les Robichaud... Ils laisseront une descendance massive.